Partie réservé au Club, ne pas remplir.

Date envoi licence :

FICHE INSCRIPTION - SAISON 2021-2022

☐ **Judo** ☐ **Jujitsu** ☐ **Taiso**

☐ **Dax** ☐ **Narrosse** ☐ **Rivière** ☐ **St Paul les Dax**

Nom : **Prénom :**

Date de naissance :

Adresse :

*En cas de parents séparés ou divorcés **MERCI** de préciser le parent ayant la garde de ou des enfants.*

Pour les mineurs

Téléphone obligatoire : Père : Mère :

Email obligatoire : Père : Mère :

Profession : Père : Mère :

Pour les adultes

Téléphone obligatoire :

Email obligatoire : **Profession :**

Partie réservé au Club, ne pas remplir.

Date	Nom	Prénom	Rang	Montant cotisation (CHQ ou LIQ)	CHQ ou LIQ	Feuille licence	Certificat médical	Reçu par	Remarques
		TOTAL							

Droit à l'image

Le soussigné autorise la section judo jujitsu de l'US DAX, à réaliser, utiliser et/ou publier des représentations photographiques argentiques et ou numériques, ou vidéo de son image (ou celle du mineur qu'il représente) réalisées dans le courant de la saison 2019-2020, dans le cadre de ses programmes de communication (affichage interne au dojo, articles de journaux internes ou externes à la section, films à usages internes ou reportages télévisés), blog et mur sur FACEBOOK du club, tant que celles-ci ne présentent pas de caractère dégradant.

Décharge *(pour les licenciés mineurs)*

Le soussigné, en temps que responsable légal du mineur suscité, autorise les responsables de la section judo jujitsu, ou leur représentant, pour le mineur :

- ➔ à le transporter ou le faire transporter à titre gracieux dans un véhicule du club ou d'un bénévole pour les déplacements lors des compétitions ou des sorties d'animation.
- ➔ à l'emmener ou le faire emmener dans le centre de soin le plus proche en cas d'accident lors d'entraînements, de compétitions ou d'animations.
- ➔ à donner l'autorisation à une autorité médicale concernant une éventuelle anesthésie et/ou intervention médicale d'urgence si je suis dans l'impossibilité d'être joint.
- ➔ à prendre au mieux les décisions concernant une hospitalisation ou un rapatriement si je suis dans l'impossibilité d'être joint.

Par ailleurs, les enfants ne sont sous la responsabilité du club et de ses représentants qu'à l'intérieur du dojo pendant les heures de leurs cours respectifs et lors d'animations ou de compétitions s'ils ne sont pas accompagnés de leurs parents. En effet, les enfants qui sont déposés aux portes du stade, effectuent le trajet jusqu'au dojo sous la responsabilté des parents, de même que le trajet du dojo jusqu'aux portes du stade. Avant et après les cours, seuls les parents sont responsables.

Pour les mineurs, responsable légal :

Nom : **Prénom :**

Qualité : Père : ☐ Mère : ☐ Tuteur : ☐ Autre :

Date : **Signature :**

"Lu et approuvé"